



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



DRAFT DOCUMENT DE TRAVAIL
SUR LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU
SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

INTRODUCTION

Le Sénégal va abriter le 15ème sommet de la francophonie qui se tiendra en Novembre 2014. C'est une décision prise à l'unanimité par l'assemblée générale des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du sommet de Kinshasa en Octobre 2012.

Ce choix est une reconnaissance au leadership de notre pays dans la promotion de la démocratie et des valeurs universelles de tolérance, de paix et de lutte contre les discriminations et la promotion du respect des droits humains.

Depuis sa création en 1970, l'organisation internationale de la francophonie a pris position sur les différentes questions qui interpellent l'humanité comme la sécurité alimentaire, les changements climatiques, la biodiversité, les énergies renouvelables, le partenariat et les financements innovants. (je pense qu'ici il faut partir des orientations premières de la francophonie AVANT de parler des mutations de l'organisation lors des vingt dernières années)

Amener ces thèmes suite au sommet de Ouagadougou, de St Boniface etc on a des repères clairs de cette mutation progressive de l'OIF vers les thèmes de Dakar Fort de cette tradition, le thème du Sommet de Dakar porte sur « Femmes et jeunes en francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ».

Les jeunes et les femmes sont des maillons importants dans les programmes de la francophonie mais aussi, constituent les principales forces de progrès économiques et sociaux pour nos pays.

Dire ici : l'articulation du processus d'implication des ministères de la femme de la francophonie depuis la préparation du sommet de KINSHASA, le Forum des femmes francophones de 2013 et 2014, le groupe de travail ministériel mis en place lors du CSW de 2014, le suivi à assurer entre les ministres de la femme de la RDC et du SENEGAL et la légitimité du ministère de la femme du Sénégal de conduire un tel exercice avant le prochain sommet de novembre à Dakar ; profiler aussi le travail qui attend le ministère de la femme durant la présidence sénégalaise de la francophonie de 2014 à 2016 :

C'est pourquoi, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance va mettre l'accent sur l'implication des femmes sénégalaises dans les travaux préparatoires du sommet et insister sur leur rôle dans la protection et la promotion des familles.

Poser ici la problématique de la famille et son importance dans les cadres de développement économiques et sociaux, les exigences de modernité, de production, justifier les raisons de l'année internationale de la famille décrétée par les Nations Unies EN 1994 (il y a des archives sur cet événement dans le ministère car nous avons été primé l'époque pour nos idées sur la famille productive).

Dire le contexte dans lequel ce sommet se tient, rappeler l'évolution sociologique et historique du concept de FAMILLE et de famille productive

Commentaire [N1]: EN 1994, votre ministre a joué un rôle clé dans l'année internationale de la famille proclamée par les UN ; des documents doivent encore exister pour preuve ; Les conditions de vie des populations étaient aussi difficiles sinon plus que maintenant et il fallait inventer une alternative de développement qui était le concept de la famille productive avec en son allié : leadership, efficacité, citoyenneté, modernité et production financière et économiques qui changent radicalement les données de la richesse et non plus les données de la pauvreté !!!!!

Cette approche constitue un prétexte pour amener les Etats membres de l'OIF à prendre une résolution intégrant les femmes avec un accent particulier sur les problèmes de la famille. En effet, aucun processus de développement voire d'émergence ne peut se concevoir sans prendre en compte la variable famille, cellule de base de la société, socle de tout progrès. Il convient de rappeler le processus d'évolution des familles particulièrement celles sénégalaises.

I. SITUATION ACTUELLE DES FAMILLES

La conception de la famille varie selon les sociétés et leur stade d'évolution. En effet, si dans les pays industrialisés le système en vigueur met plutôt l'accent sur l'amélioration de la performance individuelle du fait sans doute de leur niveau de développement global, en Afrique, la notion de communauté des biens et l'esprit de solidarité font que l'individu trouve son ancrage social au sein de la cellule familiale.

Au plan statistique, à la place de la famille, le ménage est défini comme une unité statistique élémentaire. Il est constitué par plusieurs personnes partageant un même logement à titre de résident. La population du Sénégal recensée en 2013 est de 12 873 601 habitants dont 6 428 189 hommes et 6 445 412 femmes. Elle se caractérise par sa grande jeunesse : la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans (17 ans chez les hommes contre 19 ans chez les femmes). En outre, les moins de 20 ans représentent 52,7%. Les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 42,1% de la population globale. La proportion est plus importante chez les garçons (43,6%) que chez les filles (40,5%). Par ailleurs, 3,5% de la population a 65 ans et plus.

Le nombre de ménages au Sénégal est de **1 537 389** avec une moyenne de 7 personnes par ménage urbain et 10 pour le ménage rural selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2013. La taille du ménage est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Sur le plan constitutionnel, la famille constitue la base naturelle et morale de la communauté humaine. Elle est placée sous la protection de l'État (Art.16)

Actuellement, elle est soumise à des pressions de toutes sortes se traduisant par des situations et mutations préoccupantes. A ce titre, on peut noter notamment les exactions extérieures dont la crise économique.

La société sénégalaise fait face à des mutations sociales, économiques et culturelles qui influencent profondément sa composition, son évolution et sa structure. Ainsi, on note l'émergence de nouveaux types de familles à côté de la famille traditionnelle élargie, la

Commentaire [N2]: Oui en faire une pertinente avec des défis mais aussi les germes de changement qui vont affecter l'économie nationale et mondiale ; parler des mutations en cours mais dire toute la détermination des femmes à améliorer leurs statuts et celui de leurs familles en faisant les investissements en éducation, santé, leadership, économie etc ;;;

structure familiale fait face à des phénomènes de décomposition/recomposition. Selon les études menées ces dernières années, le nombre de ménages dirigés par une femme est en constante progression aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les femmes sont ainsi au cœur de la problématique du développement dans notre pays

Aissatou ce paragraphe est à reformuler de manière plus précise et pertinente : il est très important car il fixe les orientations que tu dois développer dans le paragraphe suivant. IL FAUT UTILISER ICI DES MOTS OU EXPRESSIONS QUI APPELLENT DES ACTIONS IMMEDIATES ET SUGGERENT LE CHANGEMENT VOULU.....

II. PROBLEMATIQUE SUR LE ROLE DES FEMMES DANS LA GESTION DE LA FAMILLE ET LE DEVELOPPEMENT DU PAYS(ton titre doit éveiller le sens de la création de richesses endogènes DANS LES PAYS RANCOPHONES)

Au Sénégal, les femmes représentent 52% de la population totale et 75% de la population rurale. Elles effectuent 85% des travaux agricoles.

Elles représentent un potentiel productif important. En effet, elles produisent plus de la moitié des cultures vivrières au Sénégal, supportent de plus en plus, les responsabilités de la sécurité alimentaire au sein des ménages, et représentent une véritable force de travail dans le secteur agricole comme dans les services. De plus, en réponse à la crise économique actuelle elles s'investissent davantage dans le domaine de l'entrepreneuriat en particulier dans le commerce, les industries textiles et alimentaires.

En milieu rural, les femmes jouent un rôle remarquable sur le plan économique. En effet, elles s'investissent dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, le commerce, la transformation des produits et l'artisanat. Selon la division du travail en vigueur, non seulement, elles assurent près de 70% de la production vivrière, mais elles sont aussi responsables de toute la chaîne alimentaire depuis la production jusqu'à la consommation, en passant par la transformation.

Ceci dénote l'importance que revêtent les activités des femmes dans les stratégies de sécurité alimentaire et de survie des familles voire des communautés de base. Il faut noter ici que les femmes sont rarement chefs d'exploitation contrairement aux hommes. Les activités de transformation en dehors des produits agricoles, touchent également les produits halieutiques et artisanaux. Dans le domaine de la pêche par exemple, les femmes traitent plus de 80.000 tonnes de poissons en sous-produits (poisson séché, fumé, etc) destinés essentiellement à la commercialisation intérieure et à l'exportation.

En milieu urbain, les femmes sont dans l'enseignement, la santé et les emplois administratifs. Dans le secteur privé, on les retrouve dans les industries alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.

Dans le secteur informel, elles sont occupées majoritairement dans les activités d'intermédiation d'achat, de revente dans le petit commerce et de services pour les besoins de la population et obtiennent de faibles revenus.

Ce rôle prépondérant des femmes permet de stabiliser les familles et contribuent à impulser le développement à la base.

Ainsi, il est important d'intégrer dans la feuille de route les activités préparatoires du sommet le rôle et la place des femmes comme l'a suggéré le thème de la rencontre.

III . FEUILLE DE ROUTE POUR LA FRANCOPHONIE

Commentaire [N3]: Il faut dire aussi les germes de changement que les femmes francophones peuvent apporter dans la production de la amille et du pays

Activités	Date et lieu	Responsable
Réunions préparatoires de la rencontre des femmes avec le Président de la République ; <u>Preparation de l' agenda et de l'introduction du ministre et du texte du Chef de l' Etat</u> <u>Sélection des intervenants, coordination de l'entretien , timing etc</u> ...	<u>Ministère de la femme</u> <u>De Mai à Septembre</u>	<u>Un _____ comité restreint au sein du ministère qui travaillerait sur les différents aspects DE _____ LA CONFERENCE MINISTERIELLE tous les jours à partir _____ de maintenant : designer une ou un responsable , faire travailler vos unites scientifiques et techniques qui sont au corant de l agenda post 2015 et des objectifs de la _____ communauté internationale</u>
Rencontre avec les organisations de la société civile <u>urbaines et rurales</u> sur la préparation du sommet de la francophonie présidée par Madame le Ministre : <u>choix sujets et groupe , TDRs de la réunion et agenda</u>	Grand théâtre <u>En juin</u> <u>Cette rencontre doit précéder celle avec le</u>	

	chef de l'Etat	
Réunion du groupe restreint pour valider le document de travail	Ministère de la femme	
Organisation de une table- rondes , d' émission radio en français , en anglais , en langues nationales avec les radios privées et les radio communautaires. à la télévision sur la participation des femmes au 15 ^{ème} sommet de la francophonie	Partout sur le territoire sénégalais	Associer la présidente de la fédération des radios communautaires qui diffusent sur tt le territoire senegalais et chez les voisins Mme Bedy Mbow tel 77 556 44 95

MINISTRE DE LA FEMME DE LA FAMILLE
ET DE L'ENFANCE



CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL
DES PROGRAMMES DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE

Dakar, le 11 0 SEP 2014

Le Coordonnateur

**Audience avec Madame Mariama SARR,
Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
(Mercredi 10 Septembre 2014)**

-----*-----

➤ **Dossiers en instance et Perspectives d'Action :**

1. Etat d'Avancement Plan de Travail du PIDES :

- PTA 2014/2015 approuvé ;
- Financement femmes et jeunes : Lignes de Crédit mises en place et sélection projets en cours ;
- Implantation et démarrage du CIDES et de la Boutique de Droit de Kaolack ;
- Renforcement des Capacités des Femmes, des Jeunes, des Elus Locaux, des APDC et des Services Techniques Déconcentrés ;
- Appui aux communes principalement celle de Kaolack et accompagnement des Conseils de Quartiers de Kaolack : Rencontre avec le Bureau Municipal (Atelier) ;
- Audience avec le nouveau Directeur de la Coopération Italienne et accueil de ce dernier à Kaolack ;
- Préparation de la mission de Formulation du Programme d'Appui au Développement Economique et Social (PADESS), qui consolide et renforce le PIDES, note conceptuelle déjà élaborée pour transmission au MEF et à l'Ambassadeur d'Italie.
- Voyages d'Etude au Maroc et séance de coaching en genre et leadership.
- Atelier sectoriel de partage de l'approche conceptuelle et du mode opératoire du PIDES ;

.../...

2. Etat d'Avancement Plan de Travail du PRODES :

- Inauguration des infrastructures réalisées (10) dans les domaines de l'Education, de la Santé et de l'Hydraulique Villageoise (les Equipements sont disponibles) ;
- Lancement du Programme et Célébration de la Journée Mondiale de la Pauvreté à Matam ;
- Ciblage et Lancement des Bourses Economiques en partenariat avec la DGPSN ;
- Renforcement des Capacités des acteurs à la base, bénéficiaires de lignes de crédit ;
- Renforcement des Capacités des Plateformes Techniques Opérationnelles et des APDC ;
- Financement Revues Sectorielles du MFFE et Revue Annuelle conjointe (RAC 2014) : Contribution du MFFE ;
- Appui à l'élaboration du Plan Stratégique de la DGPSN ;
- Financement activités du Groupe Consultatif par le PNUD déjà réalisé.

3. Activités CSO-PLCP :

- Préparation de la Mission de Formulation du Programme d'Appui au Développement Economique et Social (PADESS) dans le cadre de la Coopération Pays Italie – Sénégal ;
- Mise en œuvre du Programme sur les Filets Sociaux sur financement de la Banque Mondiale ;
- Composant accompagnement du MFFE (partenariat avec la DGPSN ;
- Mise en œuvre du Plan d'Action du MFFE articulé au PSE suite à l'atelier financé par la CSO-PIDES (proposition d'un cadre de partenariat avec le BOSS) ;
- Formulation d'un Programme d'Appui à **l'Emergence des Familles Productives** ;
- Le Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et des Femmes financé par le PAEJF/BAD.
 - Modalités Contribution du Ministère ;
 - Audiences avec le Coordonnateur National du PAEJF et le Représentant Résident de la BAD ;
- Mise en œuvre Fonds Japonais en appui à l'INPS : un Comité Technique (CSO-CSA, ITA, TSE) a été mis en place pour assurer la rénovation, la restauration et la fonctionnalité des 45 Unités de Transformation des Céréales Locales acquis par le MFFE sur financement de la Coopération Inde.

Un Plan d'Action a été proposé au CSA pour le financement des coûts d'intervention.
- Mission Brésilienne du 08 au 12 Septembre 2014 sur la Protection Sociale dans le cadre du Programme **"Purchase From AFRICANS FOR AFRICA"** (PAA) conduite par Mamay Milton RONDO FICHO, **Coordonnateur Général des Actions Internationales de Lutte.**

